

**Filtration**

Restore Alkaline Cleaner - Heavy Duty

Cummins FiltrationNuméro de catalogue: CC2610, CC2611, and CC2612
Version Num: 1.3Date de revision: **03/07/2018**
Date d'impression: **03/07/2018**
S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit	Restore Alkaline Cleaner - Heavy Duty
Synonymes	Pas Disponible
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

Utilisation recommandée de la substance chimique et les restrictions sur l'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes :	Coolant system cleaner for removing silicate gel, oil contamination and solder bloom
--	--

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant du produit chimique, importateur et autre partie responsable

Nom commercial de l'entreprise	Cummins Filtration
Adresse	1200 Fleetguard Rd Cookeville TN United States
Téléphone	1-800-223-4583
Fax	Pas Disponible
Site Internet	www.cumminsfiltration.com
Courriel	fleetmaster.us@cummins.com

Numéros de téléphone d'urgence


Association / Organisation	Chemtrec
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-424-9300
Autres numéros de téléphone d'urgence	+1-703-527-3887

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Classification	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1
----------------	--

Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
--------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
-------------------------	---------------

Déclaration(s) sur les risques

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Dangers non classés ailleurs (HNOC)

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
------	--

Déclarations de Sécurité: Réponse

Continued...

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substances**

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
127087-87-0	12.33-15.07	<u>mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated</u>
1300-72-7	5.832-7.128	<u>xylénesulfonate-de-sodium</u>
7757-79-1	2.6946-3.2934	<u>nitrate-de-potassium</u>
7320-34-5	1.746-2.134	<u>pyrophosphate-de-tétrapotassium</u>
1344-09-8	1.6875-2.0625	<u>acide-silicique,-sel-de-sodium</u>
1310-58-3	0.0729-0.0891	<u>hydroxyde-de-potassium</u>

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exacte (concentration) de la composition sont couverts par le secret de fabrication.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours**

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau. ▶ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- ▶ Mousse
- ▶ Poudre chimique sèche
- ▶ Dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
-------------------------------	------------

Équipement de protection spécial et précautions particulières pour les pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.
Risque D'Incendie/Explosion	<p>L'émulsion n'est pas combustible dans des conditions normales. Toutefois, elle se décomposera dans des conditions d'incendie et les composés hydrocarbures brûleront.</p> <p>Se décompose suite à un chauffage et produit des fumées toxiques de:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ dioxyde de carbone (CO2) ▶ autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques. <p>Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p>

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez. ▶ Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.
Eclaboussures Majeures	<p>Risque environnemental - contient des éclaboussures. Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent. ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Évitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau. ▶ S'il n'y a pas de danger, arrêtez la fuite. ▶ Contenez le liquide avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. ▶ Ramassez tout le produit récupérable dans des conteneurs appropriés pour un éventuel recyclage. ▶ Neutralisez/désinfectez les résidus. ▶ Enfermez les résidus solides dans un récipient approprié pour les déchets. ▶ Aspergez l'endroit et évitez que cela ne coule dans les tuyaux. ▶ Après les opérations de nettoyage, désinfectez et lavez tous vos vêtements de protection et votre équipement avant de le ranger et de le réutiliser. ▶ Si les tuyaux ou les canalisations sont infectés, avertissez les services d'urgence.

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▶ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▶ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▶ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▶ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▶ Eviter les dommages physiques des containers. ▶ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▶ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément. ▶ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▶ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▶ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. ▶ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues. <p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p>
Autres Données	

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique. ▶ Emballage conforme aux règles du fabricant. ▶ Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les phénols sont incompatibles avec les substances réductrices fortes telles que les hydrures, les nitrures, les métaux alcalis et les sulfides. ▶ De la chaleur est également générée par la réaction acide-base entre les phénols et les bases. ▶ Les phénols sont sulfonés très rapidement (par exemple, par de l'acide sulfurique concentré à la température ambiante), ces réactions générant de la chaleur. ▶ Les phénols sont nitrés très rapidement, même par un acide nitrique dilué. ▶ Les phénols nitrés explosent souvent quand chauffés. Beaucoup de ceux-ci forment des sels métalliques qui tendent vers une détonation à partir d'un choc plutôt faible. <p>Inconnu.</p>

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	2 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV Basis: upper respiratory tract, eye & skin irritation
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	hydroxyde-de-potassium	Hydroxyde de potassium	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Manitoba Limites d'exposition professionnelle	hydroxyde-de-potassium	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	hydroxyde-de-potassium	Potassium, hydroxyde de	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	RP
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr


LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated	Nonylphenol, 4-, branched, ethoxylated	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
nitrate-de-potassium	Potassium nitrate	9 mg/m3	100 mg/m3	600 mg/m3
pyrophosphate-de-tétrapotassium	Potassium pyrophosphate; (Tetrapotassium diphosphate)	61 mg/m3	680 mg/m3	1,200 mg/m3
acide-silicique,-sel-de-sodium	Silicic acid, sodium salt; (Sodium silicate)	5.9 mg/m3	65 mg/m3	390 mg/m3
hydroxyde-de-potassium	Potassium hydroxide	0.18 mg/m3	2 mg/m3	54 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated	Pas Disponible	Pas Disponible
xylènesulfonate-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
nitrate-de-potassium	Pas Disponible	Pas Disponible
pyrophosphate-de-tétrapotassium	Pas Disponible	Pas Disponible
acide-silicique,-sel-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
hydroxyde-de-potassium	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un ajustement correct est essentiel pour assurer une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.	
	Type de Contaminant :	Vitesse de l'air :
	Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)
	Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
	jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)	
Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:		
Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle	

	<p>1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture</p> <p>2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.</p> <p>3 : Intermittent, faible production</p> <p>4 : Petite console de contrôle uniquement</p>	<p>1 : courants d'air perturbant la pièce</p> <p>2 : Contaminateurs à faible toxicité</p> <p>3: Forte production, usage intensif</p> <p>4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement</p>
	<p>Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p>	
Protection Individuelle		
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▶ Masque chimique. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. <p>NE mettez PAS des lentilles de contact.</p>	
Protection de la peau	<p>Voir protection Main ci-dessous</p>	
Protection des mains / pieds	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.</p>	
Protection corporelle	<p>Voir Autre protection ci-dessous</p>	
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux. 	
Les risques thermiques	<p>Pas Disponible</p>	

Protection respiratoire

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des masques à cartouches est considérée comme appropriée.

Le choix de la Classe et du Type de respirateur dépendra du niveau du contaminant et de la nature chimique du contaminant. Les Facteurs de protection (définis comme le ratio de contaminant à l'intérieur et à l'extérieur du masque) peuvent également se révéler importants.

Niveau dans la zone de respiration en ppm (vol.)	Facteur de protection maximum	Respirateur semi-complet	Respirateur complet
1000	10	A-AUS	-
1000	50	-	A-AUS
5000	50	Adduction d'air *	-
5000	100	-	A-2
10000	100	-	A-3
	100+	-	Adduction d'air **

* - Flux continu

** - Flux continu ou pression positive.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Clear		
État Physique	liquide	Densité relative (Water = 1)	1.08-1.12
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	11.1	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	100	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible

Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>Le produit N'A PAS été classé par les directives CE ou d'autres systèmes de classification comme "nocif par inhalation". La raison en est le manque de preuves corroborantes au niveau animal et humain. Dans l'absence de telles preuves, une attention doit néanmoins être portée pour s'assurer que les expositions sont maintenues à un minimum et que des mesures de contrôles adaptées sont utilisées dans un cadre professionnel pour contrôler les vapeurs, fumées et aérosols.</p>						
Ingestion	<p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.</p> <p>L'ingestion de surfactants anioniques peut produire diarrhées, des gonflements de l'estomac, et quelquefois des vomissements.</p>						
Contact avec la peau	<p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Les surfactants anioniques peuvent causer des rougeurs et des douleurs, de même que des éruptions. Des crevasses, des écailles et des ampoules peuvent apparaître.</p> <p>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>						
Yeux	<p>Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.</p> <p>Les surfactants non-ioniques peuvent causer des engourdissements de la cornée, qui masquent les désagréments causés par d'autres agents et conduisent à des énergie cornéenne. Les irritations varient en fonction de la durée de contact, de la nature et de la concentration de surfactant.</p>						
Chronique	<p>Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.</p> <p>Sur la base d'expériences animales d'abord, le matériel peut avoir, selon au moins une des Classes étudiées, des effets carcinogènes ou mutagènes; selon les informations disponibles il n'existe toutefois que des données inappropriées pour faire une estimation satisfaisante.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p> <p>Peu de preuves démontrent que l'inhalation de ce produit est capable d'induire une réaction de sensibilisation dans un nombre de cas significatif d'individus à une fréquence plus importante qu'attendue à partir d'une réponse de la population normale.</p> <p>Il existe peu de preuve qui montrent qu'un contact avec la peau et le produit est capable d'induire soit une réaction de sensibilisation chez un nombre significatif d'individus, et/ou de produire une réponse positive chez les animaux d'expérimentation.</p> <p>Basée sur une expérimentation avec des produits similaires, une possibilité existe que l'exposition au produit puisse réduire la fertilité chez les humains à un niveau n'engendrant pas d'autres effets toxiques.</p> <p>Un contact cutané prolongé ou répété peut également causer un dégraissage, suivi d'un assèchement, de gerçures et d'une inflammation de la peau.</p> <p>Une exposition aux phénoliques alkyles est associée à une diminution de la numération des spermatozoïdes et de la fertilité chez les males.</p>						
Restore Alkaline Cleaner - Heavy Duty	<table border="1"> <tr> <td>TOXICITÉ</td> <td>IRRITATION</td> </tr> <tr> <td>Pas Disponible</td> <td>Pas Disponible</td> </tr> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Pas Disponible	Pas Disponible		
TOXICITÉ	IRRITATION						
Pas Disponible	Pas Disponible						
mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated	<table border="1"> <tr> <td>TOXICITÉ</td> <td>IRRITATION</td> </tr> <tr> <td>Orale (rat) LD 50: 1310 mg/kg^[2]</td> <td>Eye (rabbit): SEVERE</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Skin (rabbit): Mild</td> </tr> </table>	TOXICITÉ	IRRITATION	Orale (rat) LD 50: 1310 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): SEVERE		Skin (rabbit): Mild
TOXICITÉ	IRRITATION						
Orale (rat) LD 50: 1310 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): SEVERE						
	Skin (rabbit): Mild						

xylènesulfonate-de-sodium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >=2000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: >=3346 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
nitrate-de-potassium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: >2000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
pyrophosphate-de-tétrapotassium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (lapin) LD50: >300 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: >1000 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
acide-silicique,-sel-de-sodium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Dermique (rat) LD50: >5000 mg/kg ^[1] Orale (rat) LD 50: 1153 mg/kg ^[2]	Skin (human): 250 mg/24h SEVERE Skin (rabbit): 250 mg/24h SEVERE
hydroxyde-de-potassium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: 273 mg/kg ^[2]	Eye (rabbit): 1mg/24h rinse-moderate Skin (human): 50 mg/24h SEVERE Skin (rabbit): 50 mg/24h SEVERE

Légende:

1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

MONO-P-NONYLPHENYL ETHER, BRANCHED, ETHOXYLATED	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.		
XYLÈNESULFONATE-DE-SODIUM	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature. Des données toxicologiques sont disponibles et bien documentées pour les sulfonates de toluène, xylène et cumène représentatifs (incluant les sels de sodium, calcium, potassium et ammoniac). Ces données montrent que les hydrotropes possèdent une faible toxicité via n'importe quelle route, ne provoquent pas de dommage génétique, ne présentent aucun indice de cause de cancers au cours d'études de la peau sur le long terme, et n'ont pas engendré de défauts de naissance, de problèmes de développement, ni de réduction de la fertilité. Les effets négatifs d'un dosage répété d'hydrotropes sur le long terme sur des animaux incluent une hyperplasie de l'épithélium à l'endroit de l'application sur la peau et une diminution relative du poids de la rate chez les femelles. Les hydrotropes sont classés en tant qu'irritants négligeables à faibles pour la peau et faibles à modérés pour les yeux. Le potentiel d'irritation des hydrotropes en solutions aqueuses dépend de la concentration et de l'irritation est diminuée si un rinçage est effectué. Les hydrotropes ne sont pas considérés comme des sensibilisateurs pour la peau.		
ACIDE-SILICIQUE,-SEL-DE-SODIUM	Le produit peut être irritant pour les yeux, un contact prolongé causant une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites.		
HYDROXYDE-DE-POTASSIUM	Le produit peut produire une irritation modérée des yeux aboutissant à une inflammation. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.		
MONO-P-NONYLPHENYL ETHER, BRANCHED, ETHOXYLATED & ACIDE-SILICIQUE,-SEL-DE-SODIUM	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.		
XYLÈNESULFONATE-DE-SODIUM & PYROPHOSPHATE-DE-TÉTRAPOTASSIUM & ACIDE-SILICIQUE,-SEL-DE-SODIUM & HYDROXYDE-DE-POTASSIUM	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au produit irritant. D'autres critères permettant le diagnostic de ce symptôme sont une tendance à l'obstruction réversible lors de tests pulmonaires, une hyperréactivité bronchique modérée à élevée en cas de test de provocation à la méthacholine et une absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie. Le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (ou asthme) suite à une inhalation irritante est un trouble rare et se manifeste en fonction du degré et de la durée d'exposition au produit irritant. Toutefois, la bronchite contractée sur le lieu de travail est un trouble qui survient après une exposition à des produits irritants en concentrations élevées (souvent des particules) et est totalement réversible après cessation de l'exposition. Ce trouble se caractérise par des difficultés à respirer et une toux accompagnée de mucus.		
toxicité aiguë	☒	Cancérogénicité	☒
Irritation / corrosion	☑	reproducteur	☒
Lésions oculaires graves / irritation	☑	STOT - exposition unique	☒
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	☒	STOT - exposition répétée	☒
Mutagénéité	☒	risque d'aspiration	☒

Légende: ✘ - Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
☑ - Données nécessaires à la classification disponible
☒ - Données non disponibles pour faire la classification

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Restore Alkaline Cleaner - Heavy Duty	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
xylènesulfonate-de-sodium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	>=1580mg/L	2
	EC50	48	crustacés	>400mg/L	1
nitrate-de-potassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	22.5mg/L	4
pyrophosphate-de-tétrapotassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
acide-silicique,-sel-de-sodium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	1800mg/L	4
hydroxyde-de-potassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	NOEC	96	Poisson	>=1000mg/L	1
hydroxyde-de-potassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	LC50	96	Poisson	80mg/L	4
hydroxyde-de-potassium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	NOEC	96	Poisson	56mg/L	2

Légende: Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Sur la base des preuves disponibles concernant soit la toxicité, la persistance, le potentiel à l'accumulation et ou le comportement et le futur environnemental observé, le produit peut présenter un danger, immédiat ou à long terme et/ou retardé, à la structure et/ou au fonctionnement des écosystèmes naturels.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

La toxicité environnementale est une fonction du coefficient de partition n-octanol/eau (log Pow, log Kow). Les phénols avec un log Pow >7,4 sont attendus comme présentant une faible toxicité pour les organismes aquatiques. Toutefois, la toxicité des phénols avec un log Pow plus faible est variable, s'étalant d'une faible toxicité (valeurs LC50 > 100 mg/l) à une forte toxicité (valeurs LC50

Les nitrates sont un souci pour l'environnement car leur grande solubilité dans l'eau et les conséquentes infiltrations, diffusions, et mobilités environnementales dans les sols et les eaux. Le nitrate peut contaminer les eaux souterraines à des niveaux inacceptables. Le nitrite est formé depuis le nitrate ou l'ion ammoniac par des micro-organismes du sol, de l'eau, des égouts et les voies alimentaires. Ce souci avec les nitrates dans l'environnement est relié à sa conversion en nitrite.

La méthémoglobinémie est provoquée à la suite d'une exposition à de forts niveaux de nitrite et produit des difficultés dans le transport de l'oxygène dans le sang. Des centaines de cas impliquant un empoisonnement d'enfants, particulièrement dans les zones rurales, ont été rapportées comme résultat de la boisson d'eau de puits riche en nitrate.

D'autres soucis dérivant d'une exposition aux nitrates de l'environnement sont reliés à la production de nitrosamines à la suite d'une réaction des nitrites alimentaires et des amines secondaires.

D'autres composés nitrosés peuvent résulter d'une réaction avec les nitrites et les amines, l'urée, les carbamates et d'autres composés azotés. Les nitrosamines produisent un dommage au foie, des lésions hémorragiques des poumons, des convulsions et un coma chez les rats et des effets tératogènes chez les animaux de laboratoire.

Les composés de la classe N-nitroso incluent des cancérigènes et mutagènes potentiels: l'induction de tumeurs par des doses uniques de composés N-nitroso en témoignent.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
nitrate-de-potassium	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
nitrate-de-potassium	BAS (LogKOW = 0.209)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
nitrate-de-potassium	BAS (KOC = 14.3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.</p> <p>NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.</p> <p>Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.</p> <p>Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Recycler autant que possible. ▶ Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés. ▶ Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté). ▶ Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.
---	--

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport par terre (TDG): NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

MONO-P-NONYLPHENYL ETHER, BRANCHED, ETHOXYLATED(127087-87-0) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

XYLÈNESULFONATE-DE-SODIUM(1300-72-7) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

NITRATE-DE-POTASSIUM(7757-79-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

PYROPHOSPHATE-DE-TÉTRAPOTASSIUM(7320-34-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

ACIDE-SILICIQUE,-SEL-DE-SODIUM(1344-09-8) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

HYDROXYDE-DE-POTASSIUM(1310-58-3) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS

Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination

Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle

Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail

Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta

Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants

Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle

Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS

Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)

Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	Y
Canada - DSL	Y
Canada - NDSL	N (mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated; acide-silicique,-sel-de-sodium; xylènesulfonate-de-sodium; hydroxyde-de-potassium; pyrophosphate-de-tétrapotassium; nitrate-de-potassium)
Chine - IECSC	Y
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Y
Japon - ENCS	N (mono-p-nonylphenyl ether, branched, ethoxylated)
Corée - KECI	Y

New Zealand - NZIoC	Y
Philippines - PICCS	Y
É.-U.A. - TSCA	Y
Légende:	<i>O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)</i>

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
xylènesulfonate-de-sodium	1300-72-7, 30587-85-0

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.